

POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

REUNION DU 16 MARS

PV N. 20

PRESIDENT: M. Tristan ARNAUD

PRESENTS: Mme DELEBECQUE Christine, DEROM Margaux - MM COUDERT Bernard, LEBLANC Cédric

EXCUSES: MM DESPLAT Olivier (CTD), FALL Angelo, RIVAT Davy, OUAHBI Yassir

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la commission d'appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de la notification en application de l'article 30 des règlements généraux de la L.F.N.A et 188 à 190 des règlements généraux de la FFF. Ce délai est réduit à 2 jours pour les matches de Coupe et Challenge ainsi que lors des dernières journées de championnat (Art 30 des règlements de la L.F.N.A) toujours selon les dispositions des articles 188 et 190 des règlements généraux de la FFF.

CATEGORIE U12/U13

<u>Défis techniques</u>:

Journée impaire : Double 8Journée paire : Jonglerie

MATCH N. 52475.1 ANF87 - GJEF PAYS DE NEXON 1 D2 POULE B DU 12.02.2022

Vu le mail de GJEF PAYS DE NEXON 1 DU 12.03.2022,

La Commission,

- constate le forfait de l'équipe de GJEF PAYS DE NEXON 1
- enregistre le résultat suivant :

ANF 87 1 3 (3 pts) - GJEF PAYS DE NEXON 1:0 (-1 pt)

- Débite le club de GJEF PAYS DE NEXON 1 de la somme de 22 € pour son 2ème forfait

MATCH N. 52520.1 AMBAZAC - E.NIEUL/ST GENCE/VE/VA 2 D3 POULE A DU 12.03.2022

La Commission

- constate le forfait de l'équipe de E.NIEUL/ST GENCE/VE/VA 2
- enregistre le résultat suivant :

AMBAZAC 1:3 (3 pts) - E.NIEUL/ST GENCE/Ve/Va 2:0 (-1 pt)

- Débite le club de E.NIEUL/ST GENCE/Ve/Va de la somme de 22 € pour son 2ème forfait



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

MATCH N. 52522.1 USECC 1 – SC VERNEUIL 3 U13 D3 A DU 12/03/22

La Commission fixe ce match au 30/04/2022

Les clubs ci-dessus ont la possibilité de rattraper le match avant la date du 30/04/22. Dans ce cas prévenir le District par mail.

MATCH N. 52431.1 E.NIEUL/ST GENCE/VE/VA – FEYTIAT 2 U13 D2 POULE A DU 12.03.2022

Feuille de match incomplète.

La Commission débite le club de E.NIEUL/ST GENCE/Ve/Va de la somme de 19€.

MATCH N. 52429.1 US BESSINES MORTEROLLES – E. BEAUNE/BONNAC U13 D2 POULE A DU 12.03.2022

Feuille de match incomplète.

La Commission débite le club de US BESSINES MORTEROLLES de la somme de 19€.

MATCH N. 52386.1 LIMOGES FOOTBALL – NANTIAT DU U13 D1 12.03.2022

<u>F</u>euille de match incomplète.

La Commission débite le club de LIMOGES FOOTBALL de la somme de 19€.

MATCH N. 52564.1 ENT. SEREILHAC/FCCO – FEYTIAT 3 U13 D3 POULE B DU 12.03.2022

Feuille de match incomplète.

La Commission débite le club de ENT. SEREILHAC/FCCO de la somme de 19€

MATCH N. 52653.1 OCCITANE FC – ST LEONARD 2 U13 D4 POULE B DU 12.03.2022

Feuille de match incomplète.

La Commission débite le club de OCCITANE FC de la somme de 19€.

CATEGORIE U10/U11

Il manque les comptes-rendus des plateaux suivants du 12/03/2022 :

D3 poule A

- PLATEAU 2, LIMOGES FOOT

D2 poule B

- PLATEAU 4, AS EYMOUTIERS

D3 poule A

- PLATEAU 2, SC SEREILHAC
- PLATEAU 4, SC VERNEUIL

D3 poule B

- PLATEAU 1, LIMOGES ASPTT
- PLATEAU 2, LIMOGES LANDOUGE



POLE COMPETITIONS PROCES – VERBAL COMMISSION FOOTBALL ANIMATION

Merci de nous les faire parvenir au plus vite

CATEGORIE U9

Il manque les comptes-rendus des plateaux suivants du 12/03/2022 :

- Secteur 1, SC SEREILHAC
- Secteur 5, LIMOGES FOOT
- Secteur 6, ENT. NIEUL/ST GENCE
- Secteur 8, USECC
- Secteur 10, ENT. LA CROISILLE/CHATEAUNEUF
- Secteur 11, US SOLIGNAC

Merci de nous les faire parvenir au plus vite

Le Président de la Commission Foot Animation M. Tristan ARNAUD

Le Secrétaire de séance M LEBLANC Cédric

Procès-verbal validé par le Secrétaire Général, Mounir SISSAOUI